

villa belleville

RÉSIDENCES DE PARIS BELLEVILLE



UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC DÉDIÉE À LA CRÉATION ÉMERGENTE ET UN LIEU INSCRIT DANS LA VIE DE QUARTIER

À l'issue d'un appel à candidature de la Ville de Paris, le collectif Curry Vavart a remporté le marché d'animation et de gestion de *Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville* située au 23 rue Ramponeau dans le 20^e arrondissement. Cet équipement public propose la mise à disposition d'ateliers à des artistes, en soutien à la création en arts plastiques et métiers d'art. De nombreux projets d'actions culturelles et sociales à destination des jeunes et habitants sont organisés à la Villa et hors les murs.

VILLA BELLEVILLE PROPOSE DEUX TYPES D'ACTION :

DES ESPACES RESSOURCES POUR LA CRÉATION

- Des résidences d'artistes de 3 à 6 mois dans les ateliers des allées.
- Des ateliers partagés ouverts à tous dans l'usine.

DES ACTIONS CULTURE ET LIEN SOCIAL

- Intégrer le projet dans son quartier et dans le 20^e arrondissement. Organiser des rencontres et workshops hors les murs : les artistes à la rencontre des jeunes, des habitants et des associations.
- Découverte des métiers de la culture à destination des habitants. Un espace de travail commun aux artistes et habitants : l'atelier *actions culturelles et lien social*.
- Création de lien social et animations de quartier

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DE VILLA BELLEVILLE

LE LIEU SE COMPOSE DE DEUX ESPACES AUX
MODALITÉS D'ACCUEILS DIFFÉRENTES

L'USINE

Elle se compose de 7 ateliers partagés ainsi que d'une salle d'exposition.

Les ateliers :

- atelier bois / métal
- atelier prototypage / moulage
- atelier sérigraphie
- atelier gravure
- deux ateliers polyvalents / workshop
- atelier pratiques numériques / édition

Ces espaces de travail temporaires et mutualisés sont gérés par des coordinateurs membres de l'association. Un accueil des artistes à la journée est mis en place par les coordinateurs ainsi qu'une participation aux frais.

LES ALLÉES

Les allées sont consacrées à l'accueil en résidence d'artistes ou collectifs d'artistes. Les ateliers sont attribués par des commissions de sélection après diffusion d'un appel à projets. Les appels à projets définissent la durée de résidence et spécifient les surfaces à pourvoir, la durée de l'accueil et le montant de la contribution aux charges de fonctionnement.

Dans le contexte du foncier parisien rare et cher, le programme de résidence de *Villa Belleville - Résidences de Paris Belleville* est un soutien à la jeune création en proposant, en plein cœur de Paris, des espaces de travail accessibles. La participation aux charges se fait selon les surfaces des ateliers, elle est fixée à 6€/m².

Deux formes de résidences sont proposées :

- une résidence de 3 mois
- une résidence de 6 mois

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS
ET NOS APPELS À PROJET
SUR FACEBOOK ET SUR
WWW.VILLABELLEVILLE.ORG

